

Cette formation est organisée par la compagnie Les arTpenteurs avec l'appui du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Rhône (SDJES) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC). La participation est gratuite grâce à leurs soutiens.

les arTpenteurs

Formations croisées 2025-2026

Culture Éducation Populaire

Créer et accompagner des projets artistiques participatifs

Pour qui ?

Animateurs·rices professionnel·le·s ou bénévoles, médiateurs·rices culturels, bibliothécaires, formateurs·rices, éducateurs·rices, enseignant·e·s, artistes... Accessible à toutes et tous, sans prérequis. Cette diversité de métiers et d'engagements permet d'éprouver concrètement ce qui fait leur complémentarité sur le terrain pour mieux aller-vers les publics.

Pourquoi ?

La formation est un levier pour impulser des projets d'action culturelle impliquant le partenariat actif des structures relevant des champs de l'animation, de la culture, du social, du médico-social, de l'éducation, de la formation...

Elle invite les participant·e·s à se donner du temps pour revenir sur le sens de ces projets et ouvrir leurs imaginaires.

Comment ?

Méthodes actives s'appuyant sur une démarche participative et collective, impliquant des mises en situation concrètes, des rencontres, des échanges et le partage d'expériences.

Objectifs

- × Prendre du recul sur sa pratique.
- × Acquérir des outils et une méthodologie enrichissant les projets mis en œuvre sur les territoires.
- × Découvrir des projets réalisés et les analyser, des textes fondamentaux pour mieux s'y référer.
- × Identifier et rencontrer de nouveaux partenaires et acteurs de projets sur le territoire.
- × Connaître des actions ou des événements fédérateurs pour mieux s'y inscrire.
- × Pratiquer des ateliers artistiques pour mieux en saisir les enjeux.

Contact

× Les arTpenteurs : 04 78 35 33 86 / contact@les-artpenteurs.com / www.les-artpenteurs.com

Programme préparé, coordonné et animé par la compagnie Les arTpenteurs :

- × Patrice Vandamme, directeur artistique.
- × Michel Kneubühler, consultant en politiques culturelles.
- × Émilie Perron, chargée de projets et formations.
- × Chloé Diaz, chargée de développement culturel et communication.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

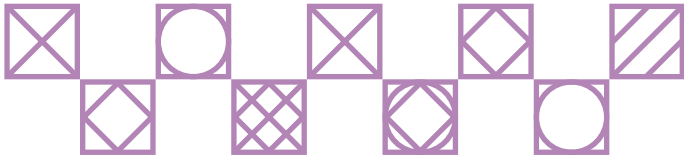
Suivez-nous sur les réseaux !
#arTpenteurs
@arTpenteurs

Inscription

Formation gratuite sur réservation. Inscription en ligne sur la billetterie HelloAsso, accessible en scannant le QR code ! Un accusé de réception intégrant vos réservations vous sera adressé automatiquement.



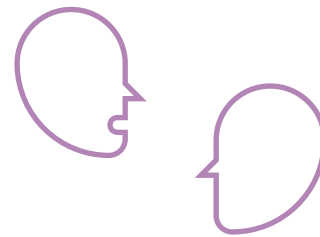
Session 1 / Droits Culturels : comment les mettre en œuvre et avec quels outils ?



Objectifs :

- ✗ Acquérir des repères sur la notion de droits culturels, comprendre leur cadre légal et ses enjeux.
- ✗ Identifier les freins et leviers de la mise en œuvre des droits culturels en s'appuyant sur des outils d'évaluation.
- ✗ Reconnaître la compétence culturelle de chacun·e dans la construction d'un projet et identifier les conditions dans lesquelles chacun·e exprime sa créativité.
- ✗ Élaborer collectivement une méthodologie de projets participatifs et des modalités de prise de décisions prenant en compte les droits culturels.
- ✗ Réfléchir sur la place que chacun·e peut prendre dans la mise en œuvre des projets, et aux alliances des compétences complémentaires des artistes et professionnel·le·s des métiers sociaux ou éducatifs.

*Quels sont les grands principes et les définitions qui fondent la notion de droits culturels ?
Comment garantir la réalité de ces droits culturels dans les projets artistiques et/ou culturels pour les personnes qui y participent ?
Comment tenir compte de la compétence culturelle partagée par l'ensemble des êtres humains tout en prenant en considération les compétences spécifiques de chacun·e ?
Quels sont les rôles respectifs des parties prenantes, et notamment des artistes ?*



Comment ?

- ✗ Étude des textes fondateurs : Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), Convention UNESCO (2005), Déclaration de Fribourg (2007), loi NOTRe (2015)...
- ✗ Conception de projets mettant en œuvre des droits culturels.
- ✗ Présentation de projets artistiques mettant en œuvre les droits culturels.
- ✗ Expérimentation d'outils d'évaluation de la mise en œuvre des droits culturels.

Interviendront également :

- ✗ Harout Mekhsian, directeur de la MJC Monplaisir.
- ✗ Bernard Noly, vice-président des Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Judi 23 octobre 2025
9h - 16h30

Vendredi 24 octobre 2025
9h - 16h30

MJC Monplaisir Lumière,
25 avenue des Frères Lumière,
69008 Lyon



Lien d'inscription pour cette formation

Cette session est construite
en partenariat avec :





Session 2 / Projets culturels : langue française et diversité linguistique

Jeudi 08 janvier 2026
9h - 13h

Lundi 12 janvier 2026
9h - 16h30

Maison du fleuve Rhône,
1 Place de la Liberté,
69700 Givors

Session co-construite avec la
Direction des Affaires Culturelles
de la Ville de Givors

Le plurilinguisme est une ressource souvent invisible sur un territoire. Comment construire un projet qui reconnaisse et valorise la compétence linguistique des habitant·e·s tout en soutenant la pratique de la langue française ? Quelles sont les spécificités de ces projets ?

Comment ?

- ✗ Apport de connaissances sur les langues et leur transmission en France et dans le monde.
- ✗ Cartographie des langues des participant·e·s.
- ✗ Découverte de la plateforme linguistique du territoire.
- ✗ Présentation de projets réalisés dans différents contextes par des acteurs·trices de divers territoires : petite enfance, école, artistique...
- ✗ Analyse de projets artistiques dont le projet « Le café des langues » mené par Les arTpenteurs et ses partenaires sur différents territoires.
- ✗ Atelier de mise en voix multilingue.
- ✗ Découverte du jeu de société multiculturel coopératif « Kosmopolit », réalisé par le laboratoire DDL et Jeux Opla, ainsi que du jeu de cartes pédagogique « Moésique » réalisé par le CMTRA.



Objectif

- ✗ Identifier les enjeux des projets éducatifs et culturels prenant en compte les langues parlées sur un territoire, l'intérêt de leur transmission, les ponts à établir avec la langue commune, le français.

Interviendront également :

- ✗ Egidio Marsico, linguiste-chercheur et médiateur scientifique à la Maison des Sciences de l'Homme.
- ✗ Michel Bert, linguiste-chercheur et maître de conférences en sciences du langage, Université Lyon 2, Laboratoire Dynamique du Langage (DDL).
- ✗ Marion Lena, enseignante, chargée de mission Pôle allophones 1^{er} degré et voyageurs, Inspection Académique du Rhône.
- ✗ Mathilde Delarue, coordinatrice académique, CASNAV de l'académie de Lyon.
- ✗ Julia Kallmann, chargée de médiation et d'action culturelle, CMTRA - Centre des Musiques Traditionnelles Auvergne-Rhône-Alpes.
- ✗ Brigitte Baumié, poétesse bilingue menant des projets avec la langue des signes, Arts Résonances
- ✗ Serge Sana, musicien porteur de projets « Langues et musique » comme « Le concert sous la langue ».
- ✗ Virginie Bonnal, conseillère technique du Centre Ressources Illettrisme du Rhône AFI/ECRIT69, animatrice de la Plateforme Linguistique de Proximité du Sud-ouest lyonnais.

Cette session est construite
en partenariat avec :

maison
du fleuve
Rhône



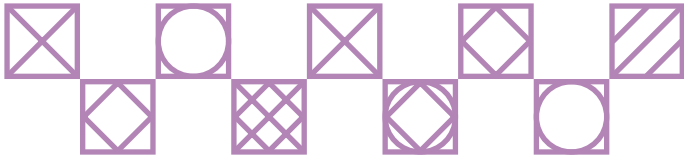
Lien d'inscription
pour cette formation



En cliquant sur le lien ci-dessus ou en scannant ce QR Code

En raison du bel accueil réservé à la première session, une nouvelle formation est ouverte aux inscriptions :

Session 1B / Droits culturels : comment les mettre en œuvre et avec quels outils ?



Objectifs :

- ✗ Acquérir des repères sur la notion de droits culturels, comprendre leur cadre légal et ses enjeux.
- ✗ Identifier les freins et leviers de la mise en œuvre des droits culturels en s'appuyant sur des outils d'évaluation.
- ✗ Reconnaître la compétence culturelle de chacun·e dans la construction d'un projet et identifier les conditions dans lesquelles chacun·e exprime sa créativité.
- ✗ Élaborer collectivement une méthodologie de projets participatifs et des modalités de prise de décisions prenant en compte les droits culturels.
- ✗ Réfléchir sur la place que chacun·e peut prendre dans la mise en œuvre des projets, et aux alliances des compétences complémentaires des artistes et professionnel·le·s des métiers sociaux ou éducatifs.



Mardi 24 février 2026
9h - 16h30

Mardi 03 mars 2026
9h - 16h30

MJC Sans-Souci,
36 avenue Lacassagne,
69003 Lyon

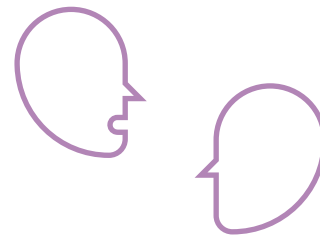


Lien d'inscription pour cette formation

En cliquant sur le lien ci-dessus
ou en scannant ce QR Code



Quels sont les grands principes et les définitions qui fondent la notion de droits culturels ?
Comment garantir la réalité de ces droits culturels dans les projets artistiques et/ou culturels pour les personnes qui y participent ?
Comment tenir compte de la compétence culturelle partagée par l'ensemble des êtres humains tout en prenant en considération les compétences spécifiques de chacun·e ?
Quels sont les rôles respectifs des parties prenantes, et notamment des artistes ?



Comment ?

- ✗ Étude des textes fondateurs : Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), Convention UNESCO (2005), Déclaration de Fribourg (2007), loi NOTRe (2015)...
- ✗ Conception de projets mettant en œuvre des droits culturels.
- ✗ Présentation de projets artistiques mettant en œuvre les droits culturels.
- ✗ Expérimentation d'outils d'évaluation de la mise en œuvre des droits culturels.

Interviendront également :

- ✗ Harout Mekhsian, directeur de la MJC Monplaisir.
- ✗ Bernard Noly, vice-président des Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon.

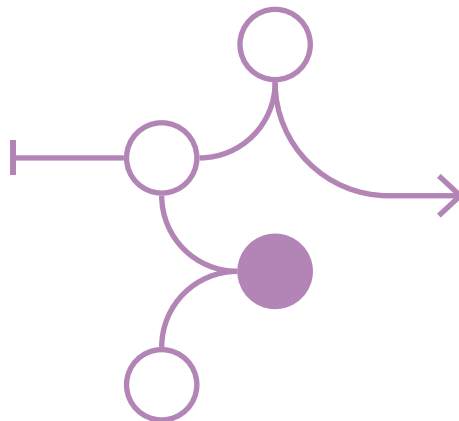
Cette session est construite
en partenariat avec :



Session 3 / Projets artistiques participatifs et créations partagées : quelles réalités ?



Les dernières décennies ont vu se multiplier les projets artistiques participatifs et les créations partagées. Quelles réalités recouvrent ces notions ? Comment articuler au sein d'un projet les trois modalités de la participation définie par la philosophe Joëlle Zask : prendre part, apporter sa part, recevoir sa part ? Quelles conditions nécessaires ? Quels points de vigilance ?



Jeudi 23 avril 2026
9h-16h30

Jeudi 30 avril 2026
9h-16h30

L'Atelier Léonard de Vinci / Médiathèque
- Maison de quartier,
7 av. Maurice Thorez,
69120 Vaulx-en-Velin



Objectifs

- × Clarifier les notions d'art participatif et de création partagée.
- × Vivre une expérience de création partagée.
- × Analyser les processus à l'œuvre.
- × Interroger les postures des intervenants (artiste, médiateur, animateur...).
- × Identifier les enjeux, écueils et limites.
- × Questionner la complémentarité des compétences nécessaires.



Comment ?

- × Atelier collectif de pratique artistique.
- × Découverte et analyse de projets artistiques participatifs et rencontre avec leurs protagonistes.
- × Partage d'expériences et de ressources.
- × Mise en commun des réflexions et interrogations..
- × Expérimentation d'outils d'évaluation.



Interviendront également :

- × Géraldine Benichou, directrice artistique et metteuse en scène de la Compagnie Théâtre du Grabuge, fondatrice des Rencontres des Arts Participatifs.
- × Yves Henri, artiste plasticien, Naufragés éphémères.
- × Alain Kerlan, philosophe, Naufragés éphémères.
- × Marion Morel, responsable de la programmation et du pôle enfance/famille de L'Atelier Léonard de Vinci - Médiathèque Maison de Quartier. :

Les intervenant·e·s sont membres de la Fédération des Arts Participatifs et des Créations Partagées, fondée en 2025. Son objectif est de mettre en lumière la richesse et la diversité des démarches de création qui associent artistes professionnel·le·s et participant·e·s.



Lien d'inscription pour cette formation

En cliquant sur le lien ci-dessus ou en scannant ce QR Code

Cette session est construite en partenariat avec :

